

Mariage en séparation de bien , montant de la soulte due au propriétaire

Par **Pippistrelle**, le **02/12/2019** à **21:13**

Bonjour,

Je suis propriétaire depuis 25 ans et marié sous la séparation de bien depuis 10 ans , pour divorcer je veux revendre ma maison à mon futur ex mari. Il a remboursé un emprunt pour des travaux à hauteur de 64000 euros et moi 16000 euros , la maison est estimée entre 180000 et 220000 euros , quelle est la somme qu .il me doit ?

Dure dure de s'en sortir entre estimation soulte récompense etc Merci